



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 27 juin 2013

**Préavis N° 08/2013 concernant  
la gestion et les comptes 2012  
de la Communauté  
intercommunale  
d'équipements du Haut-Léman  
(CIEHL)**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 24 juin 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 08/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2012 ;
- Donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2012.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia